



HAL
open science

Statuts pour l'olivier au Moyen Age

Aline Durand

► **To cite this version:**

Aline Durand. Statuts pour l'olivier au Moyen Age. DURAND (A.) éd. Plantes cultivées, plantes exploitées : cultures, techniques, discours. Etudes offertes à G. Comet, Aix-en-Provence : PUP, pp.47-62, 2007, Cahier d'Histoire des Techniques ; 6, 978-2-85399-682-2. halshs-00504165

HAL Id: halshs-00504165

<https://shs.hal.science/halshs-00504165v1>

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

STATUTS POUR L'OLIVIER AU MOYEN ÂGE : LE REGARD DES AGRONOMES

Aline DURAND

Dans leur nouvelle édition du *Livre de l'Olivier*, M.-C. Amouretti et G. Comet soulignent combien l'olivier a suscité et suscite encore un regard très particulier depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours¹. Symbole de la paix, cet arbre est emblématique d'une région, d'un climat, d'une façon de vivre, d'une société, bref d'une civilisation : celle de la Méditerranée. Hier en pleine déconfiture, la culture de l'olive est aujourd'hui en plein renouveau, portée par l'engouement pour l'huile d'olive parée de toutes les vertus pour notre santé par le corps médical. Au même titre que les châteaux-forts, l'olivier est devenu un monument patrimonial dont on met en valeur les sujets les plus âgés, fréquemment déracinés de leurs terres andalouses natales, dans nos jardins citadins. Le duo d'auteurs de ce livre s'interroge sur cette image sans cesse changeante de l'arbre au cours du temps, sur les mutations culturelles et sociales de ses statuts, de ses usages. Je prolongerai ici ces réflexions en tentant d'approcher au mieux le statut de l'arbre durant la période médiévale. Quel regard la société médiévale méditerranéenne portait-elle sur l'olivier ? Quel statut lui accorde-t-elle dans sa représentation du paysage et de l'environnement ? Le discours normé des actes de la pratique dont j'ai l'habitude ne fait qu'offrir quelques mentions éparses çà et là dans le paysage, qui laissent à peine entrevoir un type d'économie oléicole, sans que l'on puisse toujours en saisir l'importance et les modalités d'exploitation. Il faut interroger d'autres types de sources écrites pour obtenir un début de réponse à ce questionnement. Je me suis donc tournée vers les traités d'agronomie, seuls susceptibles, parce qu'ils tiennent un discours sur les plantes et les pratiques qui président à leur culture, de dévoiler le regard des praticiens de la fructiculture médiévale sur l'arbre, regard que G. Comet a étudié au travers d'Olivier de Serres². Ce n'est pas le lieu ici de faire un tour d'horizon exhaustif. Aussi me contenterai-je d'un panorama rapide, certainement incomplet aux yeux du spécialiste, mais qui dévoile, à mon sens, une image, non pas inédite, mais à laquelle n'est pas associé systématiquement l'olivier au Moyen Âge.

¹ AMOURETTI & COMET, 1985, p. 9

² COMET, 2002.

Dans cette perspective, un rappel rapide de l'histoire de l'arbre d'un point de vue botanique s'avère nécessaire. Appartenant à la famille des Oléacées, comme le troène, la filaire ou le frêne, le genre *Olea* compte une trentaine d'espèces dont une seule, *Olea europaea* L., est cultivée. Depuis la fin du XVIII^e siècle et l'émergence en disciplines autonomes et structurées des sciences naturelles, les origines de la culture de l'olivier ont fait couler beaucoup d'encre. Les connaissances ont évolué très récemment avec la biologie moléculaire qui permet d'identifier de manière fiable les différentes variétés et fournit ainsi une clef de lecture nouvelle de l'histoire de l'arbre et de sa dispersion dans le bassin méditerranéen³. En effet, autour de la mer intérieure, l'olivier constitue aujourd'hui un complexe de formes sauvages, de variétés cultivées et de formes ensauvagées, qui se distinguent chacune par des caractéristiques physiologiques, morphologiques, anatomiques, comme, la plus évidente et la plus connue, l'augmentation de la taille des fruits⁴. La culture favorise l'apparition de certains de ces caractères. Mais elle ne modifie pas la biologie de l'arbre. En effet, la forme sauvage de l'olivier peut très bien se cultiver et la forme cultivée se réensauvager. Au contraire, la domestication modifie la biologie de reproduction de l'arbre. Les oliviers sauvages sont allofécondés et se multiplient par voies de graine, alors que la domestication de l'olivier a pour conséquence le maintien de certains caractères sélectionnés par autofécondation artificielle⁵. Généralement la reproduction de l'olivier cultivé se fait par voie végétative (bouturage, marcottage, greffage), ce qui finit par conduire à une différenciation certaine du matériel génétique. La domestication favorise également l'adaptation de l'arbre à des conditions autres que celle de l'étage thermo-méditerranéen au sens biogéographique strict du terme. Les botanistes reconnaissent donc deux variétés : *Olea europaea* var. *sativa* qui rassemble tous les cultivars et *Olea europaea* var. *sylvestris* Mill., communément appelé l'oléastre, qui regroupe les formes sauvages et ensauvagées. Culture et domestication ne se superposent pas : cette distinction est essentielle pour mon propos. La culture de l'olivier remonte au moins au Néolithique cardial en Espagne, en revanche la domestication de l'arbre n'est effective que depuis l'Âge du Bronze : les recherches menées sur l'éco-anatomie quantitative des charbons de bois et la morphométrie des noyaux d'olives le prouvent⁶. Ces nouvelles données anthracologiques auxquelles s'ajoutent la relecture des diagrammes palynologiques en fonction de ces résultats ont eu raison d'un mythe : celui de l'introduction de la culture de

³ BESNARD & BERVILLÉ, 2000 ; BERVILLÉ *et al.*, 2001.

⁴ ZOHARY & SPIEGEL-ROY, 1975.

⁵ *Ibid.* ; TERRAL, 1999.

⁶ TERRAL, 1999, *op. cit.* ; TERRAL *et al.*, 2004.

l'olivier par les Phéniciens et les Grecs ; mais les peuples antiques ne sont pas venus les mains vides, ils ont modernisé une technique d'exploitation ancienne⁷.

Depuis presque un siècle, l'historiographie est fixée autour de ces questions : elle a suscité nombre d'âpres discussions. Aujourd'hui, grâce à de nouveaux outils de recherche, le débat est clos. L'olivier apparaît comme le symbole même de l'acculturation : sociétés méditerranéennes et olivier ont destins liés. L'essence est immédiatement connotée à l'agriculture méditerranéenne : celle-ci ne repose-t-elle pas sur la trilogie agraire du pain, du vin et de l'huile ? L'image est si éculée qu'elle tient lieu de truisme. Mais l'olivier est-il toujours celui qu'on croit ? Cette essence a-t-elle été au Moyen Âge celle que se plaisent tant à décrire nos conceptions et nos constructions contemporaines ?

Interrogeons les traités d'agriculture pour le savoir en commençant par remonter aux sources antiques.

La tradition agronomique antique

Les Anciens accordent bien évidemment dans leurs écrits une part importante à la culture de l'olivier. Mais moins qu'on aurait pu le supposer a priori : en regard de la vigne ou des céréales, l'olivier est un parent pauvre de la littérature agronomique. Il est certes beaucoup mieux loti que le pommier ou le cerisier, mais occupe une place non en rapport avec son image actuelle. Ainsi dans le *Livre des Arbres* considéré aujourd'hui comme le treizième livre du *De re rustica* de Columelle, le vignoble à lui seul occupe les dix-huit premiers chapitres et l'oliveraie simplement le dix-neuvième⁸. L'arbre fait aussi l'objet d'un développement propre dans le chapitre sur la greffe en compagnie du figuier. Chez Caton, la place globale de l'olivier proprement dite est bien meilleure sur l'ensemble du livre, dans la mesure où l'ouvrage s'étend sur la récolte des olives, leur technique de conservation et la fabrication de l'huile et des outils qui concourent à cette transformation comme les broyeurs. Si l'on restreint cependant à la seule culture de l'arbre, l'olivier ne fait l'objet que de six chapitres, ce qui est déjà énorme (chap. XII, XXXI, LII, LIII, CII). Le chapitre sur la greffe et le marcottage, respectivement chap. XLIX-LX accordent de longs développements à l'essence. La vigne, elle, n'occupe pas moins de huit chapitres dont deux seulement où elle n'est pas le sujet principal (XIII, XXIX, XXXV, XXXVI, XLIII, XLVIII, LI, LVII). Chez Caton, l'olivier fait jeu égal avec la vigne. Mais c'est un exemple extrême. Chez Palladius ou Plinius, le déséquilibre entre l'image symbolique de l'olivier et sa place effective dans les écrits d'agronomie est aussi la règle. Pourquoi un tel fossé entre la

⁷ *Ibid.*

⁸ Columelle, *De re rustica*, X, *De cultu hortorum*.

représentation emblématique d'une culture au sein de l'historiographie et sa présence réelle dans la littérature savante antique ? Ne pourrait-on pas penser que l'olivier n'est pas encore considéré par la société romaine comme un arbre complètement cultivé à part entière et que son statut au premier siècle avant Jésus-Christ n'est peut-être pas celui que nous lui accordons aujourd'hui ? Ou en tout cas qu'il n'est peut-être pas aussi ferme et défini que ce que nous entendons de manière courante aujourd'hui. Continuons à interroger en ce sens les écrits agronomiques. À commencer par ceux de Palladius, l'un des Anciens les plus loquaces à ce propos. Un magnifique poème sur la greffe, dédié à son ami Pasiphilus, clôt l'*Opus agriculturae*. Il mériterait à lui seul une étude exhaustive en raison du foisonnement et de la luxuriance des greffes mises en scène : imaginaire et réalité s'y mêlent. Palladius y recommande de greffer l'oléastre sur l'olivier cultivé en ces termes, très emphatiques :

« *Robora Palladii decorant silvestria rami
Nobilitat partus bacca superba feros.
Fecundat sterilis pingues oleaster olivas,
Et quae non novit munera ferre docet* »⁹

Les rameaux de l'arbre de Pallas embellissent les chênes des forêts, et la superbe olive ennoblit des fruits sauvageons. L'olivier sauvage, tout stérile qu'il est, féconde, celui dont nous recueillons les olives grasses, et lui apprend à porter des fruits qu'il ne sait produire (trad. synthèse trad. M. Nisard, M. Cabaret-Dupaty et A. Durand).

Ce geste n'est pas une chimère. Au livre V, chapitre II, notre auteur donne tous les détails pour l'exécuter correctement durant le mois d'avril. Je vais longuement lui laisser la parole car ces lignes de l'*Opus agriculturae* me semblent particulièrement éloquentes et détaillées, beaucoup plus que les trois phrases lapidaires du *De re rustica* de Columelle¹⁰ :

⁹ PALLADIUS, *De l'économie rurale*, p. 428-429 ; PALLADIUS, *De l'agriculture. Traité d'agronomie antique*, p. 122.

¹⁰ COLUMELLE, *De l'économie rurale*, II, p. 76-77 et *On agriculture Book I-IV* « *Solent etiam quamvis laetae arbores fructum non afferre. Eas terebrari Gallica terebra convenit, atque ita in foramen viridem taleam oleastri demitti ; sic velut inita arbor fecundo semine fertilior exstat. Sed et sine ablaqueatione adjuvanda est armurca insulsa cum suilla vel nostra urina vetere, cujus utrius modus servatur* ». Ce passage évoque la greffe de l'oléastre sur le cultivar par la pratique de la greffe à la tarière gauloise, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'interprétation, l'intérêt d'une greffe sauvage sur cultivé n'étant pas de prime abord évidente.

« *Nunc locis temperatis oliva inseratur, quae inseritur inter corticem more pomorum, sicut supra dictum est. Sed ut oleastro inseras, contra illud, quod ex oliveto insito et casu incenso renascitur oleaster infelix, sic providendum est. Positis prius oleastri brachiis in scrobe, in qua disponemus inserere, scrobes ita replehimus, ut mediae vacuae sint. Quum comprehenderit oleaster, inseremus in infimo, vel insitum ponemus, et insitionem prope infra terram nutriemus ; deinde sicut adolescit, terram subinde colligimus. Ita commissura in profundo latente, quisquis urit aut caedit, olivae locum non aufert pullulandi ; quae et apertam redeundi felicitatem de olea, et occultam valendi feracitatem de oleastri connexionem retinebit. Aliqui oleas in radicibus inserunt, et, ubi comprehenderit, cum aliqua parte radicis avellunt, et transferunt more plantarum »¹¹.*

C'est à présent que l'on greffe l'olivier dans les climats tempérés. On le greffe entre l'écorce et le bois comme les arbres à fruit, ainsi que je l'ai dit ci-dessus. Mais si l'on veut empêcher qu'il ne revienne (sic) des oliviers sauvages infructueux dans un plan d'oliviers francs qui aura été brûlé par accident, voici la manière dont on s'y prendra pour les greffer. On commencera par mettre des branches d'olivier sauvage dans la fosse où l'on se proposera de les greffer, et on remplira ces fosses de terre jusqu'à la moitié. Lorsque l'olivier sauvage aura pris, on le greffera au bas, à moins qu'on ne l'ait mis en terre tout greffé, et l'on entretiendra la greffe un peu au-dessous de la superficie du sol ; après quoi, on tassera la terre à mesure qu'il croîtra. Moyennant cela la commissure de la greffe se trouvant ainsi enterrée, s'il arrive qu'on vienne par la suite à brûler ou couper cet olivier, on ne l'empêchera pas de se reproduire fructueusement, parce qu'il joint à l'heureuse faculté de repousser, qu'il empruntera à l'olivier franc qui sera hors de terre, la fertilité de l'olivier sauvage caché en terre auquel il sera uni. Quelques-uns greffent les oliviers dans leurs racines mêmes, et les déterrent ensuite, quand ils ont pris, avec une partie de ces racines, et les transplantent comme des pieds d'arbres (trad. synthèse trad. M. Nisard, M. Cabaret-Dupaty et A. Durand).

Ce très long passage éclaire bien évidemment les techniques de la greffe sur l'arbre et les gestes pratiqués pour reproduire l'olivier, ici par la voie végétative du bouturage. Mais ce n'est pas sur ce point, déjà bien commenté et exposé par

¹¹ PALLADIUS, *De l'agriculture. Traité d'agronomie antique*, p. 75 ; PALLADIUS, *De l'économie rurale*, p. 252-253.

la littérature historique antique et médiévale, que cet extrait est le plus intéressant. Du point de vue qui est le mien, l'apport de ces lignes réside dans la mention de la variété sauvage. Deux citations d'une même technique dans le même livre : ce n'est pas là le fruit du hasard ; aux yeux de Palladius, greffer le cultivar sur le sauvage est usuel et doit être pratiqué, d'autant plus qu'il prétend écrire à destination des *rustici*, assène-t-il au début de son traité, c'est-à-dire les gens simples et peu instruits, les paysans. On peut évidemment s'interroger sur la portée réelle de cette affirmation. Généralement, les spécialistes concluent que les agronomes s'adressent essentiellement à des *litterati* grands propriétaires fonciers.

Ce geste de greffer la variété sauvage sur la variété cultivée de l'olivier mérite plus ample commentaire. Je n'ai pas lu intégralement du début jusqu'à la fin l'ensemble des traités agronomiques du monde romain, mais il me semble que j'ai suffisamment parcouru en tous sens et lu des pans entiers de Caton, Varron, Virgile et, à un moindre degré Pline, pour ne pas être passée à côté d'autres descriptions de cette technique de greffe. Je n'exclus cependant pas qu'elles puissent avoir échappées à mes recherches. Dans l'optique de ce travail, l'essentiel résidait d'abord dans la caractérisation assurée d'une technique. Sur ce point précis, Palladius, qui se contente habituellement de résumer Columelle en ayant soin d'usiter d'autres tournures¹², est original et prolix. En regard des autres agronomes, on sait peu de choses sur Palladius. Certains, comme A. Loyen en font un homme d'origine gauloise plutôt que péninsulaire. Mais ce qui est certain en revanche, c'est qu'il est possessionné en Sardaigne et en Italie, notamment dans les environs de Rome, et qu'il connaît les paysages de l'Italie méridionale. Par conséquent, il a peut-être vu de visu des formations d'oléastres.

Seuls Columelle et Palladius recommandent une greffe cultivé-sauvage pour améliorer la productivité de l'olivier : selon eux, la force et la vigueur des individus sauvages viennent régénérer les sujets cultivés. En cas d'arbres qui dépérissent ou d'arbres improductifs, le remède s'apparente à un traitement de cheval. La pratique de cette opération suppose que le paysan ait à sa disposition de l'oléastre. En Italie méridionale, c'est tout à fait possible à l'époque antique si l'on se base sur la répartition actuelle des peuplements d'oliviers sauvages¹³. N'oublions pas non plus que Columelle est originaire du golfe de Gabès. Dans cette perspective, la culture antique de l'olivier telle que la conçoivent nos deux agronomes suppose que la domestication de l'olivier n'ait pas été totale et générale, même dans la péninsule. La vision révélée ici est celle de populations d'oléastres voisinant normalement avec des olivettes au sein d'une même contrée, d'un même secteur. Elle montre que les deux mondes, celui que nous appelons « sauvage » et le monde policé des champs ne sont pas aussi

¹² PALLADIUS, *Opus agriculturae*, I. C'est l'opinion développée par R. Martin dans : Introduction, p. XXXII.

¹³ ZOHARY & SPIEGEL-ROY, 1975, *op. cit.*

cloisonnés que la représentation traditionnelle de l'olivier le fait artificiellement croire. Par le biais de la greffe, des échanges existent entre les deux, plus fréquents que l'on aurait pu le penser. Les descriptions agronomiques démontrent que l'olivier, cet arbre symbole de l'agriculture méditerranéenne, n'a pas un seul et unique statut : il est à la fois cultivé normalement au sein de *l'ager* et en même temps sauvage et/ou ensauvagé, mais participant toujours à la construction de l'agrosystème antique. Elles amènent à poser clairement le problème du contenu du terme culture que l'on assimile trop fréquemment à celui de domestication. Ici les deux variétés, la forme cultivée et la forme sauvage sont exploitées et cultivées de concert. Si l'on suit le raisonnement columellien et palladien jusqu'au bout, le cultivar ne peut survivre sans l'oléastre.

Cette conception de la culture de l'olivier n'est pas partagée par tous les autres agronomes antiques. Pourquoi un tel décalage ? Malgré un certain flou artistique sur sa vie, Palladius est un auteur que l'on situe généralement au V^e siècle après J.-C., à la transition du monde antique et médiéval, alors que les autres auteurs sont plus ancrés dans le monde de la romanité classique. Or l'une des sources majeures de l'*Opus agriculturae* pour tout ce qui concerne la vigne et les fruitiers est Gargilius Martialis. Cet écrivain du III^e siècle apr. J.-C. est l'auteur d'un traité réputé d'horticulture et de fructiculture, le *De arboribus pomiferis*, dont il ne reste aujourd'hui que trois fragments conservés à Naples, qui ne concernent malheureusement pas l'olivier. L'hypothèse la plus logique serait que les prescriptions de Palladius en matière de greffe d'olivier, si elles ne sont pas issues de son expérience personnelle, proviennent aussi en partie de ce traité, auquel n'ont pas eu accès, et pour cause, les autres agronomes antiques. Cette vision columellienne et palladienne de l'olivier est originale chez les Anciens. En est-il de même au Moyen Âge ?

Le discours de la littérature médiévale italienne

Pierre de Crescent est considéré, avec son homologue anglais Walter de Henley, comme le premier des agronomes médiévaux. Le *Liber ruralium commodorum*, le *Livre des profits champêtres*, a été rédigé au début du XIV^e siècle, mais il repose sur l'expérience accumulée de son auteur durant le dernier tiers du XIII^e siècle¹⁴. L'unique chapitre consacré à l'olivier sur les douze livres que compte l'ouvrage se situe au Livre V. Il renferme deux passages qui intéressent directement la problématique développée ici. Voici le premier :

¹⁴ GAULIN, 1990, p. 60 et 116 souligne que 43% du discours de l'agronome bolonais a été puisé dans son expérience.

« *Si sterilis est olea, Gallica terebra perforabis ; tunc duos frugiferae arboris ab australis parte ramos ejusdem magnitudinis tolles et stricte in foramen utrumque conjicies vel lapidem vel pini vel quercus palos et absciso eo, quod superabit luto paleato curabis occulere. Si sine fruge luxuriant, oleastri palum radicibus ejus infige ; quodsi fructus arbor laeta non affert, terebretur Gallica tenebra usque ad medullam impresso foramine, cui oleastri informis talea vehementer artetur et ablaqueatae arbori amurca infusa vel vetus infundatur urina ; quas tamen durante malitia inserre oportebit »¹⁵.*

Si l'Olivier est stérile, tu le perforeras à la tarière gauloise ; alors tu couperas deux rameaux d'un bel arbre producteur de fruits du côté du soleil couchant et, dans le trou, tu réuniras ensemble en les serrant, ces deux rameaux, une pierre ou bien deux coins de pin ou de chêne, puis tu les couperas et tu enduiras de boue le tout et tu auras soin de recouvrir avec de la paille. Et si les oliviers prospèrent sans porter de fruit, fiche dans les racines un pieu d'Oléastre. Et si l'arbre bien portant ne porte pas de fruit, il faut le percer à la tarière gauloise jusqu'à la moelle par un trou très profond, dans lequel tu feras rentrer fermement une bouture d'Oléastre informe et, une fois l'arbre déchaussé, tu y répandras une couche d'amurque et l'arroseras de vieille urine ; et, si le mal persiste, il importe d'effectuer une greffe (trad. A. Durand).

Le maître de Bologne reprend à son compte la technique de greffer l'oléastre sur l'olivier cultivé décrite par Columelle. Cependant, si la filiation est très nette avec le *De re rustica* via Palladius¹⁶, notamment dans la seconde partie du passage repris quasi mot pour mot, cet extrait n'est pas pour autant un vulgaire plagiat des agronomes antiques. En effet Pierre de Crescent rajoute un stade intermédiaire dans la progression du traitement contre la stérilité de l'olivier avant l'ultime recours constitué par la greffe à la tarière jusqu'à la moelle : celui de la greffe sur la racine. De plus, la première partie du passage

¹⁵ *Ibid.*, p. 148.

¹⁶ Palladius reprend presque mot à mot les propos de Columelle (voir *supra* note 3) et Pierre de Crescent ne connaît l'auteur du *De Re rustica* qu'au travers de Palladius : « *Quod si fructus arbor laeta non afferet, terebretur Gallica terebra usque ad medullam foramine impresso, cui oleastri informis talea vehementer aretetur, et ablaqueatae arbori amurca insulsa vel vetus urina fundatur. Hoc enim velut coitu steriles arbores uberantur, quas tamen durante malitia oportebit inserere* » : PALLADIUS, *De l'agriculture. Traité d'agronomie antique*, p. 100 et PALLADIUS, *De l'économie rurale*, p. 348-349.

est totalement originale. Il y décrit une greffe qui utilise dans un premier temps la tarière pour perforer le bois sans apparemment aller jusqu'à la moelle, puis des coins en chêne ou en pin ou des pierres pour élargir le trou et le maintenir ouvert, ce qui laisse supposer qu'il s'agit sans doute d'une greffe en fente (?). Les deux greffons sont soigneusement repérés pour leurs qualités de production et leur état sanitaire. Pierre de Crescent n'en précise pas l'origine. Cette insistance sur leur fécondité laisse penser qu'il fait référence au cultivar plutôt qu'à l'oléastre qu'il aurait de surcroît nommément désigné. Si tel n'était pas le cas, cette méthode de greffe n'aurait strictement aucun intérêt : elle apparaîtrait comme une stricte redondance, avec variante, de la greffe à la tarière gauloise de l'oléastre sur le cultivé. Ces détails viennent conforter l'opinion soutenue par J.-L. Gaulin à propos de ce chapitre sur l'olivier dans le *Liber ruralium commodorum* : selon lui, comme les agronomes latins sont passés maître dans la culture de l'olivier, le parti pris adopté par Pierre de Crescent de reprendre les Antiques n'est pas injustifiable, loin s'en faut. Il faut se souvenir que l'Emilie-Romagne où les graisses d'origine animales sont préférentiellement employées au Moyen Âge n'est pas l'Italie du sud où l'huile d'olive fournit l'essentiel des matières grasses et où le mode de reproduction de l'olivier passe par la greffe cultivé-sauvage¹⁷.

Un autre passage du *Liber ruralium commodorum* concernant la question du statut de l'olivier conforte l'idée que cet ouvrage n'est pas un simple décalque des traités d'agronomie antiques :

« *Olivae quae sunt domesticae, quaedam silvestres ; et domesticae quaedam sunt acerbae virides, quaedam mediocres, scilicet variae et rubeae, quaedam nigrae et maturae* »¹⁸.

Les olives sont des olives tantôt domestiques, tantôt sauvages ; et certaines olives domestiques sont âpres et vertes, d'autres ordinaires, assurément diverses et rouges, d'autres encore noires et mures (trad. A. Durand).

Dans le premier extrait, l'auteur du *Liber ruralium commodorum* différencie parfaitement, comme Columelle et Palladius, l'oléastre de l'Olivier cultivé, mais sans donner les critères sur lesquels s'appuie cette différenciation. C'est chose faite désormais : la distinction repose sur les fruits. Il est dommage que notre agronome bolonais présente une belle description visuelle et gustative de variétés d'olives cultivées et ne fasse pas la même chose pour les fruits de

¹⁷ MARTIN, 1993, p. 343-345.

¹⁸ P. DE CRESCENZI, *Ruralia commoda. Das Wissen des vollkommenen Landwirts um 1300*, V, 19, *De olea* p. 150.

l'oléastre. Ce savoir n'est visiblement pas un savoir livresque : sauf erreur de ma part, ni Caton, ni Columelle, ni Varron, ni Palladius ne décrivent, sur la base des fruits consommables, la différence entre les deux variétés d'olivier¹⁹. Sur ce plan, le *Liber ruralium commodorum* ne doit rien à l'héritage antique. C'est donc à d'autres sources que s'est abreuvé Pierre de Crescent. Habitant de l'Italie septentrionale, il n'a certainement jamais vu d'oléastres dans les campagnes du contado de Bologne. Toutefois, il sait que l'olivier se présente sous deux formes, la variété cultivée et la variété sauvage et que certaines pratiques de greffe nécessitent de posséder les deux variétés sur le même terroir. Est-ce par l'intermédiaire de contemporains plus méridionaux ? Les données historiques le suggèrent. En effet, dans l'Italie méridionale, les notaires distinguent dès 1159 dans les actes de la pratique l'olivier sauvage, qu'ils nomment *oleaster*, et l'olivier cultivé, qu'ils désignent comme *oliva*²⁰. En ajoutant son infime grain de sel sur un sujet qu'il maîtrise moins bien que la vigne à laquelle il consacre un livre entier, le quatrième, Pierre de Crescent, fait probablement allusion à des pratiques bien ancrées de l'Italie méridionale médiévale. Il en a visiblement pris connaissance autrement que par la seule lecture de l'*Opus agriculturae*. Par quel truchement, par quel canal ? Il est impossible de le dire. En tout cas, du point de vue du statut de l'arbre, Pierre de Crescent se situe dans le droit fil d'un Columelle ou d'un Palladius.

D'un point de vue biogéographique, le cas de Corniolo della Cornia est plus intéressant car beaucoup plus méridional. Plus tardif aussi, car il rédige sa *Divina villa* vers 1410. Lui aussi différencie parfaitement l'olivier cultivé de l'olivier sauvage qu'il nomme l'oléastre et qu'il cite à sept reprises au cours de son traité²¹. C'est là le signe d'une familiarité certaine avec cette variété, familiarité courante qui n'est pas seulement inspirée d'un Palladius ou d'un Pierre de Crescent, auteur qu'il reprend à plusieurs reprises dans son chapitre consacré à l'olivier. Voici un des passages les plus significatifs, où l'on décèle à la fois l'influence antique palladienne et sa propre expérience personnelle :

« *Ensitasi in sé et nello oleastro per inocchiare per impiatro et intra la corcia et certo li rami o li tronchi soctili fessi vengono subito a bene. E' meglio riempire l'oleastro a mezo la fossa et quando sarà preso insitarlo con la setola abasso et così, come vien crescendo, renderli la terra ; così si difende dal sole et dal freddo et, se per caso s'arde, rimecte nel*

¹⁹ Au chapitre VIII du Livre V, Columelle passe en revue les variétés d'olives, mais ne fait aucune allusion aux fruits de l'oléastre, p. 66-67.

²⁰ TOUBERT, 1981.

²¹ CORNIOLO DELLA CORNIA, *La divina villa di Corniolo de la Cornia. Lezioni di agricoltura tra XIV e XV secolo*, p. 80, 192, 225-227, 231, 240, 442, 480.

domestico, ensitasi etiam nella raicha et presa si traspone a modo della piante »²².

L'Olivier se greffe sur lui-même et sur l'Oléastre par une greffe en forme d'œil à l'intérieur de l'écorce et, à coup sûr, rapidement, les branches et les troncs minces se développeront bien. Il est préférable de ne remplir la fosse de plantation de l'Oléastre qu'à moitié et, quand il aura pris, le greffer, mais un peu au-dessous de la superficie du sol puis, au fur et à mesure qu'il croît, combler la fosse de terre. De cette manière, il se protège du soleil et du froid et, s'il venait à se dessécher, il faut le remettre à l'abri ; il se greffe aussi à la racine et, une fois la greffe prise, il se transpose de la manière habituelle (trad. A. Durand et C. de La Roncière).

Chez Corniolo della Cornia aussi, le procédé de greffer le cultivar sur l'oléastre est présenté comme banal, au même titre que la greffe de l'Olivier sur lui-même. L'agronome pérugin se démarque de Palladius en insistant sur les précautions pour éviter que le jeune plant d'oléastre ne flétrisse avant qu'il soit greffé : c'est là le signe qu'il a pratiqué ou vu pratiquer cette greffe.

Héritière de la tradition romaine, la littérature agronomique italienne concernant l'olivier s'en démarque pourtant par des précisions et des gestes inédits, ou en tout cas pas répertoriés par les Antiques. Comme elle, elle fait de l'oléastre un élément indispensable à la culture médiévale de l'olivier : l'arbre n'est pas seulement un sujet cultivé en verger ou en complant avec la vigne, mais également un individu sauvage et/ou ensauvagé nécessaire à la conduite culturelle des sujets plantés parce qu'il leur apporte la fécondité et la vigueur.

Conclusion

Au travers des pratiques et des techniques de culture décrits dans les traités d'agronomie, la perception de l'olivier s'avère ne pas être aussi uniforme et univoque que l'image de l'arbre voudrait nous le faire croire. Se dégage l'idée d'un statut à géométrie variable : l'olivier est à la fois intégré culturellement à l'*ager* et à la fois dans ses marges, anthropique sans être sauvage, les relations entre les deux étant récurrentes et complexes. Ce statut n'est pas figé et il convient de bien le souligner car la tendance à ce sujet est à l'oubli. Cette vision est celle du discours savant. Correspond-elle à la réalité ? Tous ceux qui ont travaillé sur les traités d'agronomie médiévaux insistent sur l'expérience sur

²² *Ibid.*, p. 225.

laquelle repose leur élaboration. C'est particulièrement vrai pour Pierre de Crescent et pour Corniolo della Cornia. Certes l'héritage antique les influence et les inspire, mais leur propre vécu nourrit leurs ouvrages. Quelle réalité reflètent-ils ? Celle de l'Italie du sud où la pratique de la greffe entre individus sauvages et individus cultivés est avérée au travers des actes de la pratique ? Comment savoir dans quelle mesure et jusqu'à quel point cette image est véridique ? Le questionnement initial en a suscité un autre auquel il est encore plus ardu de répondre.

Sources écrites

- CATON L'ANCIEN (1975) : CATON L'ANCIEN, *De agricultura*, texte établi et traduit par R. GOUJARD, Paris, Les Belles Lettres, 1975, 345 p.8 illust.
- COLUMELLE (1844) : COLUMELLE, *De l'économie rurale*, I, texte établi et traduit par L. DU BOIS, Paris, G.L.F. Panckoucke, Bibliothèque des auteurs latins, 1844, 440 p.
- COLUMELLE (1845) : COLUMELLE, *De l'économie rurale*, II, texte établi et traduit par L. DU BOIS, Paris, G.L.F. Panckoucke, Bibliothèque des auteurs latins, 1845, 472 p.
- COLUMELLE (1845) : COLUMELLE, *De l'économie rurale*, III, texte établi et traduit par L. DU BOIS, Paris, G.L.F. Panckoucke, Bibliothèque des auteurs latins, 1845, 447 p.
- COLUMELLE (1954, 1955 et 1960) : *On agriculture*,
Book I-IV, texte établi et traduit par H. B. Ash , London-Cambridge, W. Heinemann and Harvard University Press, collect. The Loeb Classical Library, 1960, 460 p.
Book V-IX, texte établi et traduit par E. S. Forster et E. H. Heffner, London-Cambridge, W. Heinemann and Harvard University Press, collect. The Loeb Classical Library, 1954, 503 p.
Book X-XII, *De arboribus*, texte établi et traduit par E. S. Forster et E. H. Heffner, London-Cambridge, W. Heinemann and Harvard University Press, collect. The Loeb Classical Library, 1955, 435 p.
- COLUMELLE (1969) : COLUMELLE, *De re rustica, Liber X, De cultu hortorum*, texte établi et traduit par E. DE SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 1969, 83 p.
- COLUMELLE (1986) : COLUMELLE, *Liber de arboribus*, texte établi par R. GOUJARD, Paris, Les Belles-Lettres, 1986, 147 p.
- CORNILO DELLA CORNIA (1982) : CORNILO DELLA CORNIA, *La divina villa di Corniolo de la Cornia. Lezioni di agricoltura tra XIV e XV secolo*, Texte établi en italien par L. BONELLI CONENNA, Sienne, Academia delle scienze di Siena detta de Fisiocritici, 1982, 566 p.

- CRESCENZI (1995) : P. DE CRESCENZI, *Ruralia commoda. Das Wissen des vollkommenen Landwirts um 1300*, XXV, texte latin établi par W. RICHTER, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, Editions Heidelbergenses, 1995, 193 p.
- CRESCENZI (1996) : P. DE CRESCENZI, *Ruralia commoda. Das Wissen des vollkommenen Landwirts um 1300*, XXVI, texte latin établi par W. RICHTER, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, Editions Heidelbergenses, 1996, 313 p.
- CRESCENZI (1998) : P. DE CRESCENZI, *Ruralia commoda. Das Wissen des vollkommenen Landwirts um 1300*, XXVII, texte latin établi par W. RICHTER, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, Editions Heidelbergenses, 1998, 261 p.
- PALLADIUS (1844) : R. T. AEMILIANUS PALLADIUS, *De l'économie rurale*, texte intégral établi et traduit par M. CABARET-DUPATY, Paris, G.L.F. Panckoucke, Bibliothèque des auteurs latins, 1844, 468 p.
- PALLADIUS (1844) : R. T. AEMILIANUS PALLADIUS, *Opus agriculturae*, I, Texte établi et traduit par R. MARTIN, Paris, Les Belles-Lettres, 1976, 209 p. (le tome II n'est jamais sorti).
- PALLADIUS (1864) rééd. 1999 : R. T. AEMILIANUS PALLADIUS, *De l'agriculture. Traité d'agronomie antique*, édition, en respectant son orthographe, de la traduction française établie en 1864 dans l'ouvrage dirigé par M. NISARD, *Les agronomes latins*, Paris, Errance, 1999, 125 p.
- PLINE L'ANCIEN (1947) : PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre XI, *Des insectes. Des parties du corps*, Texte établi et traduit par A. ERNOUT et R. PEPIN, Paris, Les Belles-Lettres, 1947, 222 p.
- PLINE L'ANCIEN (1960) : PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre XV, *Naturae frugiferarum arborum*, Texte établi et traduit par J. ANDRE, Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 135 p.
- PLINE L'ANCIEN (1962) : PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre XVI, *Continentur silvestrium arborum naturae* Texte établi et traduit par J. ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1962, 198 p.
- PLINE L'ANCIEN (1972) : PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre XVIII, *Continentur naturae frugum*, Texte établi et traduit par H. LE BONNIEC avec la collaboration d'A. LE BŒUFFLE, Paris, Les Belles Lettres, 1972, 337 p.
- VIRGILE (1963) : VIRGILE, *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. DE SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 1963, 127 p.
- VARRON (1978) : VARRON, *Economie rurale*, Livre I, texte établi et traduit par J. HEURGON, Paris, Les Belles Lettres, 1978, 189 p.
- VARRON (1985) : VARRON, *Economie rurale*, Livre II, texte établi et traduit par C. GUIRAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1985, 171 p.
- VARRON (1997) : VARRON, *Economie rurale*, Livre IV, texte établi et traduit par C. GUIRAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1997, 125 p.

Bibliographie

- AMOURETTI & COMET (1985) rééd.2000 : M.-C. AMOURETTI et G. COMET, *Le livre de l'Olivier*, Aix-en-Provence, Edisud, 1^{ère} édition 1985, 4^e édition 2000, 192 p.
- BERVILLÉ & al. (2001) : A. BERVILLE, G. BESNARD, P. BARACHAT, B. KHADARI et C. BRETON, « Origine et domestication de l'olivier », *L'olivier dans l'espace et dans le temps, les relations d'un arbre avec son terroir*, Actes des 1^{ères} rencontres internationales de l'olivier tenues à Nyons (19-20 octobre 2000), Nyons, Institut du monde de l'olivier, 2001, p. 8-9.
- BESNARD et BERVILLÉ (2000) : G. BESNARD et A. BERVILLE, « Multiple Origins for Mediterranean Olive (*Olea europaea* L. ssp. *europaea*) based upon mitochondrial DNA polymorphism », *Comptes rendus à l'Académie des Sciences de Paris, Sciences de la vie*, 2000, 323, p. 173-181.
- COMET (2001) : G. COMET, « L'olivier dans la Provence médiévale : extension et techniques », *L'olivier dans l'espace et dans le temps, les relations d'un arbre avec son terroir*, Actes des 1^{ères} rencontres internationales de l'olivier tenues à Nyons (19-20 octobre 2000), Nyons, Institut du monde de l'olivier, 2001, p. 31-37.
- COMET 2002 : G. COMET, « Le regard d'Olivier de Serres sur l'oléiculture, ou une approche de l'agronomie post-médiévale », A. BELMONT (dir.), *Autour d'Olivier de Serres. Pratiques agricoles et pensée économique du Néolithique aux enjeux actuels*, Actes du colloque de Pradel (27-29 sept. 2000), Rennes, Association d'histoire et société rurale, Bibliothèque d'Histoire rurale, 6, 2002, p. 353-358.
- GAULIN (1990) : J.-L. GAULIN, *Pietro de' Crescenzi et l'agronomie en Italie (XII^e-XIV^e siècles)*, thèse de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, 2 vols., 747 p.
- TOUBERT (1981) : P. TOUBERT, « Paysages ruraux et techniques de production en Italie méridionale dans la seconde moitié du XII^e siècle », *Potere, società e popolo nell'età dei due Guglielmi*, Atti delle quarte giornate normanno-sveve Bari-Gioia del Colle 8-10 ottobre 1979, Bari, Centro di studi normanno-svevi, Università degli Studi di Bari, 1981, p. 201-229.
- MARTIN (1993) : J.-M. MARTIN, *La Pouille du VI^e au XII^e siècle*, Collection de l'Ecole française, 179, Rome, E.F.R., 1993, 966 p.
- TERRAL 1997a : J.-F. TERRAL, *La domestication de l'olivier (Olea europaea L.) en Méditerranée nord-occidentale : approche morphométrique et implications paléoclimatiques*. Thèse de l'université des Sciences et Techniques du Languedoc (Montpellier II), 1997, 2 vols., 334 p.
- TERRAL 1997b : J.-F. TERRAL, « Débuts de la domestication de l'olivier (*Olea europea* L.) en Méditerranée nord-occidentale, mise en évidence par l'analyse morphométrique appliquée à du matériel anthracologique »,

Comptes Rendus à l'Académie des Sciences de. Paris, 324, série IIa, 1997, p. 417-425.

TERRAL (1999) : J.-F. TERRAL, « La morphométrie à la recherche des origines de la culture et de la domestication des arbres fruitiers : le modèle de l'olivier en Méditerranée nord-occidentale », *Revue d'Archéométrie*, 23, 1999, p. 101-126.

TERRAL & al. (2004) : J.-F. TERRAL, N. ALONSO, R. BUXO I CAPDEVILA, N. CHATTI, L. FABRE, G. FIORENTINO, Ph. MARINVAL, G. PEREZ JORDA, B. PRADAT, N. ROVIRA et P. ALIBERT, « Historical Biogeography of Olive Domestication (*Olea europaea* L.) as Revealed by Geometrical Morphometry Applied to Biological and Archaeological Material », *Journal of Biogeography*, 31, 2004, p. 1-15.

ZOHARY & SPIEGEL-ROY (1975) : D. ZOHARY et P. SPIEGEL-ROY, « Beginning of Fruit Growing in the Old World », *Science*, 187, 1975, p. 319-327.